

Algérie : libéralisation et consensus autoritaire - Un tournant sur la politique de la dette

mardi 27 décembre 2016, par [DJERMOUNE Nadir](#) (Date de rédaction antérieure : 21 décembre 2016).

Contribution à la Rencontre des associations militantes contre le système de la dette dans la région arabe [1], les 23-24 décembre 2016 à Tunis.

1 - La situation économique en Algérie est marquée par un retour, « modeste » mais réel, vers l'endettement extérieur. En effet le gouvernement de Bouteflika vient d'engager un emprunt de 900 millions de dollars auprès de la banque africaine de développement (BAD). C'est un tournant radical dans les positions des autorités algériennes qui refusent depuis plus de 15 ans le recours à l'endettement. Les deux rééchelonnements de la dette publique dans les années 1990, en plein guerre civile, ont été accompagnés de mesures sévèrement contraignantes. Mais aujourd'hui, avec un déficit budgétaire autour de 16% du PIB, selon les sources d'information médiatique, et une baisse importante des investissements publics et étatique l'endettement extérieur semble désormais inévitable pour le libéralisme algérien.

Après avoir opté pour l'emprunt obligataire et la mise en conformité volontaire pour pallier à la rareté des ressources financières, ce qui a engrangé jusqu'ici 568 milliards de dinars auprès de souscripteurs algériens, le gouvernement a été amené à valider le choix du financement extérieur. C'est le Premier ministre, longtemps prudent à ce sujet qui vient confirmer ce qui est déjà dans la loi de Finances 2017. Il reste cependant prudent dans le discours. Il défend un niveau d'endettement qui ne devrait pas remettre en cause la « souveraineté de la décision économique nationale ». Un niveau d'endettement ne doit pas être « élevé », ne doit pas, « compromettre l'avenir des générations futures ».

Concrètement, le gouvernement a autorisé les entreprises publiques à y recourir sous certaines conditions. Elles consistent à fournir des garanties sur l'efficacité des projets choisis au financement extérieur. C'est par une entreprise publique comme Sonelgaz ou le financement du projet du grand port de Cherchell, que le recours à la logique d'endettement extérieur s'est réintroduit.

Les nouvelles mesures dans la « Loi de Finance 2017 » conditionnent le recours à l'endettement extérieur par le fait que la dette doit concerner des investissements créateurs d'entreprises. De même que les sociétés nationales emprunteuses doivent prouver que le volume de financement d'un projet ne peut être supporté par les seules possibilités locales.

L'attitude actuelle du gouvernement conforte les « conseils » de la dernière mission du FMI à Alger de mars 2016 qui considère l'endettement « inévitable ».

2 - Dans le cadre d'un accord signé en 2002, l'UE et l'Algérie devaient mettre en place une zone de libre-échange d'ici 2017. Mais l'échéance a été repoussée de 3 ans. 2020 sera finalement le nouvel horizon pour la mise en place de la zone de libre-échange entre l'Algérie et l'Union Européenne.

A titre de rappel, l'UE et l'Algérie avaient signé le 22 avril 2002 à Valence cet accord afin de « faciliter » les échanges commerciaux entre eux, ainsi qu'une mise en commun de moyens dans la « lutte contre la criminalité et le terrorisme ». Il devait être effectif dès 2017, mais une révision du calendrier s'est imposée pour cette levée des barrières tarifaires. C'est sur la base d'une requête de l'Algérie déposée en 2010, que les deux parties ont décidé de négocier autour de ce report.

Le pouvoir Algérien a préféré repousser cet accord dans l'objectif « d'assurer aux entreprises et industries nationales une préparation optimale, et renforcer son marché ». L'objectif d'une zone de libre-échange n'est pas de permettre à l'industrie locale de se reconstruire. Depuis la signature de Valence, l'accord prévoyait un abaissement progressif de ces barrières jusqu'en 2020. Deux listes de produits européens importés en Algérie, devaient voir leur prix modifié. Toutefois certains produits algériens avaient inquiété des acteurs économiques, c'est pourquoi l'Algérie a préféré repousser l'échéance à 2020.

3 - Politiquement, le pouvoir reste prudent. Il continue à se positionner, dans le discours, en défenseur du caractère social de l'Etat et d'un certain « patriotisme économique ». Mais dans la pratique, il fait exactement le contraire. Il continue sa politique d'intégration à la finance mondiale. Le « nouveau modèle économique », comme nouveau slogan du gouvernement, sonne comme un pas de plus dans le processus de libéralisation entamé déjà il y a quelque temps.

Le renouement avec l'endettement extérieur est accompagné de nouveaux avantages offerts aux investissements étrangers, à travers l'assouplissement de la règle des 51/49% qui constitue le verrou du code de l'investissement en Algérie. C'est dans le but « d'attirer des Investissements directs étrangers (IDE) », dira Abdesselam Bouchouareb ministre de l'industrie et des mines. Celui-ci proclame que le gouvernement crée une « dynamique sans précédent qui vise, à moyen terme, une intégration effective et positive de l'économie algérienne dans le système économique mondial ». Pourtant, la réalité est à l'encontre de cette intégration « positive ». L'accord d'association avec l'Union européenne a permis à l'Algérie d'exporter pour 12 milliards d'euros vers l'UE. Mais cette dernière a exporté l'équivalent de 195 milliards d'euros vers l'Algérie !

Dans le même ton et sur le plan des subventions, la politique gouvernementale, relayé par la critique libérale, s'attaque aux maigres aides de l'Etat des produits de base, lait, pain, sucre...encore en vigueur. Les classes populaires subiront ainsi une réduction des subventions sur les produits de première nécessité, une hausse de 2% de la TVA, une hausse des tarifs de l'énergie et par conséquent des transports...Le blocage des recrutements dans la Fonction publique et le gel de certains investissements publics feront grimper le chômage.

Dans le même élan, la loi sur les retraites des salariés qui interdit le départ en retraite à l'issue de 32 années de travail est introduite dans le débat de l'assemblée. C'est une mesure qui prépare la casse du système de protection sociale.

En revanche, les contributions et autres avantages pleuvent sur les possédants et les classes dominantes à travers l'abaissement du taux de la taxe sur l'activité professionnelle, absence d'impôt sur la fortune, laxisme fiscal... au même moment, l'exécutif prépare la privatisation des entreprises publiques par l'entrée des hommes d'affaires dans leur capital. Il « régularise » les situations acquises dans l'informel et ouvre la voie à la création d'hôpitaux et d'universités privés...

4 - Cette situation est l'expression d'une contradiction latente entre un pouvoir libéral autoritaire et

une opposition démocrate ultralibérale. Deux camps s'opposent au sein des classes dominantes. Le premier, celui du pouvoir, se présente comme garant de la pérennité de l'Etat, en prétendant renforcer son caractère civil et démocratique, à travers des révisions constitutionnelles répétées mais aussi un discours qui s'oppose aux politiques ultralibérales. Bouteflika jouit ainsi d'une certaine popularité. Cette popularité est renforcée par une démarche clientéliste et un discours idéologique islamo-nationaliste. Il apparaît comme un gage de stabilité et un rempart contre toute crise à la syrienne ou à la libyenne.

Mais dans la réalité, le pouvoir, autour d'un président affaibli physiquement, mais présent politiquement, impose un 4^e mandat, prend en main l'organisation patronale, le FCE, mais aussi le FLN et réussit à verrouiller le syndicat des travailleurs l'UGTA. La chute des cours du pétrole réduit cependant sa marge de manœuvre et exacerbe ses contradictions. Le FCE devient de plus en plus agressif en avançant des exigences économiques aussi libérales que celles du FMI et de la Banque mondiale et de l'opposition. Le gouvernement décide de la suppression du droit de préemption de l'Etat.

Le second camp, celui de l'opposition démocrate ultralibérale représentée par une coalition de partis, réduit la crise à l'autoritarisme du pouvoir. Il se réclame lui aussi de la démocratie mais sans le peuple de peur d'être débordé. Son programme est ultralibéral et antinational. Sa fonction historique consiste à éjecter la bureaucratie-bourgeoisie au pouvoir pour permettre à la bourgeoisie de gouverner enfin directement.

Le rapport de forces est en faveur du pouvoir qui conserve une certaine aisance financière et dispose d'un soutien clientéliste au sein de la population et de l'impérialisme. Cette situation ne semble pas se régler par un consensus. Elle risque de s'approfondir pour provoquer, à terme, une crise politique ouverte.

5 - Dans le milieu populaire et les travailleurs, la combativité fait craindre une explosion sociale. Elle freine le rythme et l'ampleur des réformes libérales. Ce qui exacerbe les contradictions au sein des deux camps politiques. Mais les travailleurs présentent de grandes faiblesses de solidarité et d'organisation. La répression stimule objectivement le combat démocratique et crée les conditions d'une convergence des luttes et protestations populaires. L'absence d'une force politique porteuse d'une orientation démocratique, anti libérale et anti-impérialiste freine la constitution du mouvement populaire en force indépendante. Ce qui laisse la voie libre à l'offensive des classes dominantes.

Pour faire face à ces attaques, à l'appel de la coordination des syndicats autonomes ou des structures combattives de l'UGTA, les travailleurs se sont mobilisés ces derniers temps. Les chômeurs de la ville pétrolière d'Ouargla affiliés à la CNDDC ont maeché. Les étudiants inquiets pour leur avenir se mobilisent à Boumerdes, Oran, Constantine... Les habitants des villes et villages du pays dénoncent la cherté de la vie (Adrar, Ouargla, Béchar, El Oued...) et manifestent leur mécontentement. Mais la résistance reste laborieuse. Les dernières manifestations sur les retraites organisées par les syndicats autonomes sont restées en deçà des mobilisations souhaitées. La retraite n'est pas mobilisatrice au même titre que les revendications salariales, souligne le secrétaire général du CLA, d'autant plus qu'il ya de plus en plus de travail informel et précaire qui préoccupe le monde du travail.

Face à l'inquiétude et au mécontentement légitimes qui s'amplifient, le pouvoir refuse toute concertation et réprime. Les atteintes aux libertés démocratiques se multiplient. Devant la dégradation de la situation, l'heure est à la résistance contre la politique de spoliation des richesses et de l'économie nationale au profit d'une minorité d'affairistes algériens et d'entreprises étrangères. Il faut continuer à dénoncer la remise en cause des acquis sociaux et la répression dont

sont victimes les classes populaires et leurs représentants syndicaux, associatifs, politiques, apporter plein soutien et entier aux luttes des travailleurs, des chômeurs, des étudiants en vue d'une convergence démocratique, antilibérale et anti-impérialiste et construire une alternative populaire à l'actuelle politique.

Nadir Djermoune, Alger, le 21-12-2016

Notes

[1] <http://www.cadtm.org/Rencontre-des-associations>